

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE® CRYSTAL RESIN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH
Adresse	: Klybeckstrasse 200 CH-4057 Basel Suisse
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Téléfax	: +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300
Swiss Toxicologic Information Centre - Emergency Phone 145
(24 h)
+41 44 251 5151 (from outside Switzerland)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le	H411: Toxique pour les organismes aquatiques,

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

milieu aquatique, Catégorie 2

entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger	:	H315 H317 H319 H411	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---	------------------------------	---

Conseils de prudence	:	Prévention: P261 P264 P273 P280 Intervention: P333 + P313 P391	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Recueillir le produit répandu.
----------------------	---	---	---

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021207 Date de dernière parution: 05.02.2019
 Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis oxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319 ≥ 5 %	≥ 70 - < 90
Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis (oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis (oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane	- -	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	≥ 2,5 - < 10
terphnyle hydrogn	61788-32-7 262-967-7	Aquatic Chronic 4; H413	≥ 2,5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Traiter de façon symptomatique.

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	26.01.2021	400001021207	05.02.2019
			Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

- Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	26.01.2021	400001021207	05.02.2019
			Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
terphnyle hydrogn	61788-32-7	VME	2 ppm 19 mg/m3	CH SUVA

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021207 Date de dernière parution: 05.02.2019
 Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

		VLE	5 ppm 48 mg/m ³	CH SUVA
		TWA	2 ppm 19 mg/m ³	2017/164/EU
Information supplémentaire	Indicatif			
		STEL	5 ppm 48 mg/m ³	2017/164/EU
Information supplémentaire	Indicatif			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
terphnyle hydrogn	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,38 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	83,8 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	46,3 mg/kg
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,2 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	27,8 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	1,23 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version 1.1 Date de révision: 26.01.2021 Numéro de la FDS: 400001021207 Date de dernière parution: 05.02.2019
 Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
terphnyle hydrogn	Eau douce	0 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,001 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10,3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,16 mg/kg
	Sédiment marin	0,316 mg/kg
	Sol	0,631 mg/kg
	Empoisonnement secondaire	2,22 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	26.01.2021	400001021207	05.02.2019
			Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: substance/mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même. : > 200 °C
Point d'éclair	: 176 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité	: 1,15 g/cm ³

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	26.01.2021	400001021207	05.02.2019
			Date de la première version publiée:
			05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: pratiquement insoluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: > 200 °C
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 18 000 - 45 000 mPa,s (25 °C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

terphnyle hydrogn:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 10 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Composants:

terphnyle hydrogn:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 4,7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: OCDE ligne directrice 403

BPL: oui

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

cutanée

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

cutanée

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

terphnyle hydrogn:

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: non

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Evaluation: Irritant pour la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

terphnyle hydrogn:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 24 h

Méthode: Autres lignes directrices

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant pour les yeux.

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant pour les yeux.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Résultat: Pas d'irritation des yeux

terphnyle hydrogn:

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Pas d'irritation des yeux

BPL: non

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

terphnyle hydrogn:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Humain

Méthode: Test du patch à 24 hrs.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Composants:

terphnyle hydrogn:

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Résultat: positif

: Type de Test: essai de mutation inverse

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Résultat: négatif

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

terphnyle hydrogn:

Génotoxicité in vitro

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 482

Résultat: négatif

: Type de Test: Test de Ames

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Résultat: négatif

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: test in vivo

Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle)

Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 3333, 10000 mg/kg

Résultat: négatif

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Type de Test: Test de mutation du gène
Espèce utilisée pour le test: Rat (mâle)
Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 488
Résultat: négatif

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Génotoxicité in vivo

: Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 48 h
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

terphnyle hydrogn:

Génotoxicité in vivo

: Espèce utilisée pour le test: Rat
Type de cellule: Moelle osseuse
Dose: 250, 1250, 2500 mg/kg bw
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules
germinales- Evaluation

: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 24 mois

Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Dose sans effet toxique observé: 15 mg/kg p.c./jour

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Résultat: négatif

Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Souris, mâle

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement: 3 jours / semaine
Dose sans effet observé: 0,1 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif
Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement: 5 jours / semaine
Dose sans effet observé: 100 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Dose sans effet toxique observé: 100 mg/kg p.c./jour
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif
Organes cibles: Organes digestifs

Espèce: Rat, femelles
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Dose sans effet observé: 2 mg/kg p.c./jour
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif
Organes cibles: Organes digestifs

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 238 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet observé:
540 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet
observé: 750 Poids corporel mg / kg

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Symptômes: Aucune réaction secondaire.
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

terphnyle hydrogn:

Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 1 000 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet toxique observé: 1 000 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.
BPL: oui

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Incidences sur le : Espèce: Lapin, femelle
développement du fœtus : Voie d'application: Dermale
Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 28 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 13 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique observé: > 540 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence tératogène.

terphnyle hydrogn:

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 125, 500, 1500 mg/kg bw/d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 125 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: Dose sans effet toxique observé: 500 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: oui

Composants:

terphnyle hydrogn:

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 50 mg/kg
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Dose: 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day
Méthode: OCDE ligne directrice 408

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: >= 10 mg/kg
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d
Dose: 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day
Méthode: OCDE ligne directrice 411

Espèce: Souris, mâle
NOAEL: 100 mg/kg
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 3 d
Dose: 0, 1, 10, 100 mg/kg/day
Méthode: OCDE ligne directrice 411

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 250 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

terphnyle hydrogn:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 12 mg/kg
LOAEL: 120 mg/kg
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition: 14 weeks Nombre d'expositions: 7 days/week
Méthode: OCDE ligne directrice 408

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 0,1 mg/l
LOAEL: 0,5 mg/l
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 90 days Nombre d'expositions: 6 hours/day, 5 days/week (67 n
Dose: 0, 10, 100, 500 mg/m³
Méthode: OCDE ligne directrice 413

Espèce: Lapin, mâle et femelle
NOAEL: 2 000 mg/kg
Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 21 days Nombre d'expositions: 6 hours/day, 5 days/week
Dose: 125, 500, 2000 mg/kg bw/d
Méthode: Toxicité subaiguë
Organes cibles: Peau

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Composants:

terphnyle hydrogn:

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 11 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC : 4,2 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
 Durée d'exposition: 3 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Type de Test: Essai en semi-statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane
 :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

- | | |
|--|--|
| les autres invertébrés aquatiques | Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Méthode de calcul |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les microorganismes | : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. |
| terphnyle hydrogn: | |
| Toxicité pour les poissons | : CL50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 56 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les microorganismes | : NOEC (boue activée): 103 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
BPL: oui |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOELR: < 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui |
| Évaluation Ecotoxicologique Toxicité aiguë pour le milieu aquatique | : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. |

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 3 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: env. 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)
pH: 7,1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 150
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

terphnyle hydrogn:
Coefficient de partage: n- : log Pow: 6,5
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Répartition entre les : Koc: 445

compartiments

environnementaux

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]bis(oxirane) and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane

:

Répartition entre les : Koc: 4460

compartiments

Méthode: OCDE ligne directrice 121

environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB)..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082
numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
de transport de l'ONU

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9
pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de : 964

conditionnement (avion
cargo)

Instructions de : 964

conditionnement (avion de
ligne)

IATA (Passager)

Dangereux pour : oui
l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour : oui
l'environnement

IMDG

14.1 Numéro ONU ou : UN 3082
numéro d'identification

14.2 Désignation officielle : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
de transport de l'ONU N.O.S.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger : 9
pour le transport

14.4 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin : oui

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

ADR**14.1 Numéro ONU ou
numéro d'identification** : UN 3082**14.2 Désignation officielle
de transport de l'ONU** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN)**14.3 Classe(s) de danger
pour le transport** : 9**14.4 Groupe d'emballage** : III

Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnementDangereux pour : oui
l'environnement**RID****14.1 Numéro ONU ou
numéro d'identification** : UN 3082**14.2 Désignation officielle
de transport de l'ONU** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN)**14.3 Classe(s) de danger
pour le transport** : 9**14.4 Groupe d'emballage** : III

Étiquettes : 9

14.5 Dangers pour l'environnementDangereux pour : oui
l'environnement**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de
sécurité, de santé et d'environnement**REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)REACH - Listes des substances extrêmement : terphényle hydrogéné
préoccupantes candidates en vue d'une autorisation
(Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise
des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.E2 DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 20 000 kg

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	:	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
2017/164/EU	:	Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH SUVA	:	Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2017/164/EU / STEL	:	Valeur limite à courte terme
2017/164/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	:	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

Classification du mélange:**Procédure de classification:**

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

ARALDITE® CRYSTAL RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.02.2019
1.1	26.01.2021	400001021207	Date de la première version publiée: 05.02.2019

Date d'impression 28.12.2021

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.